

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du mardi 14 juin 2022

Présents : Gérard BRUN – Madeleine CLERET – Corinne DESTOUCHES – Jean-Jacques DUSSART – MARC JUVIN – Marie-Josée MARGELIDON-FOUQUET – Gilles MAYET – Philippe MOUSSERIN – Viviane MOUSSERIN – Jérôme PENE

Pouvoirs : Mme Magali BONIN à M. Jérôme PENE – Mme Lydie CLAVEAU à M. Philippe MOUSSERIN

Absents :

Secrétaire de séance : Madeleine CLERET

Compte-rendu de la séance du 12 avril 2022 :

Madame le Maire propose d'adopter le compte-rendu de la séance du 12 avril 2022. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents valide le document.

Nomenclature budgétaire et comptable M57 :

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une nouvelle nomenclature budgétaire et comptable doit obligatoirement être mise en place par la collectivité à compter du 1er janvier 2024. Les collectivités ont la possibilité de l'appliquer à compter du 1er janvier 2023.

La commune de Montoldre a déposé sa candidature auprès de Monsieur Guy ORARD Conseiller DGFIP aux décideurs locaux qui l'a acceptée.

Une formation spécifique du personnel de la mairie sera mise en place en fin d'année 2022.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents :

- autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la commune à compter du 1er janvier 2023,
- autorise Madame le Maire et les adjoints délégués à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- informe la Trésorerie de Moulins Municipale du passage à la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023.

Convention avec le Centre aéré de Varennes-sur-Allier :

Madame Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une convention de partenariat doit être passée entre la Commune de Montoldre et la commune de Varennes-sur-Allier afin que les enfants de la commune puissent fréquenter le centre aéré de Varennes-sur-Allier.

Le centre aéré s'engage à accueillir, les enfants des familles résidant sur la Commune de Montoldre durant les vacances d'été, en contrepartie d'une participation financière dans la limite de 3 semaines pendant l'été (ou 15 jours ouvrés) fractionnables.

Pour mémoire : en 2021 ce sont 13 enfants qui ont fréquenté le centre aéré ce qui représente 1 286 heures et 2 713.46 € à la charge de la commune.

Après avoir pris connaissance de la Convention de partenariat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

1°) d'accepter les termes de la convention présentée

2°) d'autoriser Madame Le Maire et les adjoints délégués à signer tous les documents relatifs à ce dossier

3°) d'accepter l'engagement financier et d'inscrire les crédits correspondants au budget 2022 de la commune

Arrivée de M. Gilles MAYET à 19h30

Acquisition de terrain :

Madame le Maire donne la parole à M. Gérard BRUN, 2^{ème} adjoint pour présenter le dossier.

Monsieur Gérard BRUN informe le Conseil Municipal que le terrain appartenant à la famille NAISSON, cadastré I 144 et situé Rue des Vieilles Vignes (jouxant le cimetière communal) est envahi par la végétation ce qui occasionne des dégradations sur le mur d'enceinte du cimetière communal. Une

rencontre a eu lieu avec la famille NAISSON pour envisager l'achat de ce terrain d'une surface de 2 040 m².

Un accord de principe a été trouvé concernant le prix d'achat de ce terrain, 2 000 € et en plus il faudra prévoir les frais d'actes notariés environ 350 €.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les problèmes rencontrés au cimetière communal. En effet, suite à un manque d'entretien régulier de la parcelle I 144 située Rue des Vieilles Vignes à Montoldre, la végétation dégrade fortement le mur d'enceinte du cimetière.

Madame le Maire de Montoldre propose au Conseil Municipal que la collectivité achète ce terrain afin de faciliter l'entretien. Ce terrain pourrait également être utilisé en cas d'agrandissement du cimetière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents :

- donne un accord de principe pour l'achat du terrain cadastré I 144 - Rue des Vieilles Vignes 03150 MONTOLDRE

- autorise Madame le Maire et les adjoints délégués à entreprendre les démarches administratives concernant cette acquisition.

Questions diverses :

Monsieur Gérard BRUN, 2^{ème} adjoint informe le Conseil Municipal de sa rencontre avec le Comité des Fêtes :

- Travaux réalisés à l'ancienne salle validés
- Clés des locaux remises
- Convention signée
- Travaux de réalisation d'un plan incliné en attente

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des points suivants :

- Décès de M. Roland Chamoux qui a été élu au conseil municipal pendant 25 ans et porte-drapeau présent à toutes les cérémonies patriotiques
- Prochain conseil d'école programmé le 1^{er} juillet 2022 à 17h00
- Repas du conseil au restaurant La Truffade du St Eloi
- Constitution d'un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle suite à l'orage de grêle
- Projet de mise à jour du règlement intérieur de la salle polyvalente (annulation de dernière minute, versement éventuel d'arrhes)

Monsieur Philippe MOUSSERIN, 3^{ème} adjoint informe le Conseil Municipal des points suivants :

- réalisation des travaux d'électricité à la mairie
- installation de sonnettes aux portails d'accès aux classes et à la cantine
- achat d'une tondeuse

La séance est levée à 20h50

**Le Secrétaire,
Corinne DESTOUCHES**

**Le Maire,
Marie-Josée MARGELIDON-FOUQUET**

